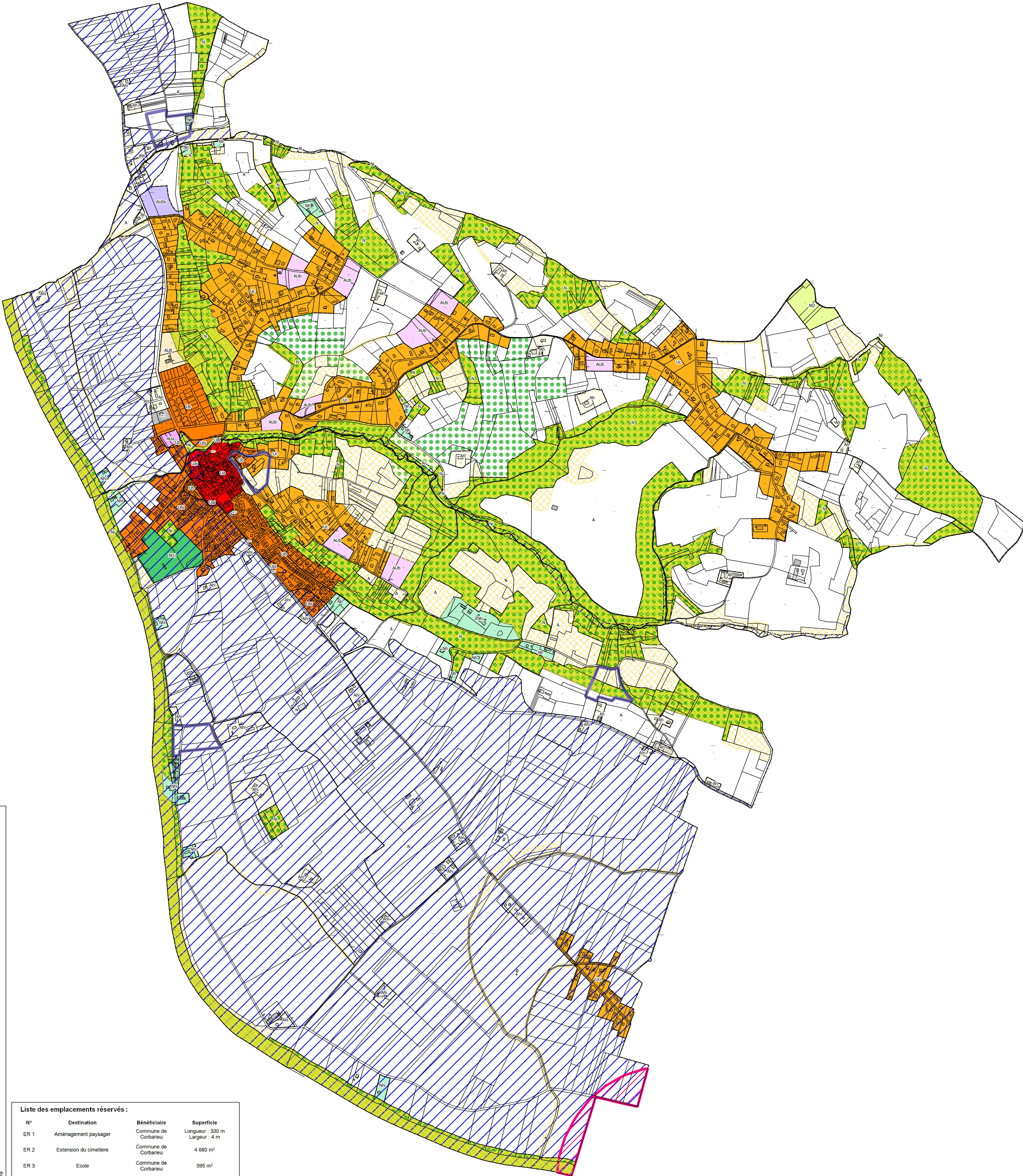


REGLEMENT GRAPHIQUE
ECHELLE 1/7 500

Precpriion du PLU le : 26 mai 2009
Dibat sur le PADD le : 14 janvier 2013
Arrt du PLU le : 17 juin 2013
Enqute publique du 25 novembre 2013 au 7 janvier 2014
Approbation du PLU le :

4.1

Bureau d'tudes UrbaDoc
Chef de projet : Tony PERRONE
56, Avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.91



Lgende

Zone urbaine

- Ua : Zone urbanisde (bourg - ass. collectif)
- Uai : Zone urbanisde (bourg - ass. collectif) incluse dans le PPRI
- Ub : Zone urbanisde (extensions pavillonnaires - ass. collectif)
- Ubi : Zone urbanisde (extensions pavillonnaires - ass. collectif) incluse dans le PPRI
- Uc : Zone urbanisde (extensions pavillonnaires - ass. non collectif)
- Uci : Zone urbanisde (extensions pavillonnaires - ass. non collectif) incluse dans le PPRI

Zone à urbaniser

- AUa : Zone à urbaniser à vocation d'habitat et de commerces (ass. collectif)
- Aub : Zone à urbaniser à vocation d'habitat (ass. non collectif)
- AU0 : Zone à urbaniser fermde
- AU0x : Zone à urbaniser à usage d'activitds fermde

Zone agricole

- A : Zone agricole
- Ai : Zone agricole incluse dans le PPRI
- Ah : Habitat diffus en zone agricole
- Ahi : Habitat diffus en zone inondable inclus dans le PPRI

Zone naturelle

- N : Zone naturelle
- Ni : Zone naturelle incluse dans le PPRI
- Nh : Habitat diffus en zone naturelle
- Nhi : Habitat diffus en zone naturelle inclus dans le PPRI
- Nii : Zone naturelle de loisirs incluse dans le PPRI (stade)
- NI2 : Zone naturelle de loisirs (moto-cross)

Autres lgendes

- Espaces boisds classds
- Trames vertes et bleues
- Emplacements rservds
- Sites archologiques connus
- Servitudes AC1
- Mise à jour du fond de plan

Les indices "i" sont basds sur les donnes du PPRI. En cas de litige, seul ce dernier document reste opposable
Le droit de premption urbain s'applique sur l'ensemble des zones U et AU du prsent PLU

Liste des emplacements rservds :

N	Destination	Bnfciaire	Superficie
ER 1	Amnagement paysager	Commune de Corbarieu	Longueur : 330 m Largeur : 4 m
ER 2	Extension du cimetire	Commune de Corbarieu	4 680 m ²
ER 3	Ecole	Commune de Corbarieu	595 m ²
ER 4	Elargissement de voie	Commune de Corbarieu	Longueur : 75 m Largeur : 2,50 m

DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

COMMUNE DE CORBARIEU

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE
ECHELLE 1/2 500

4.2

Prescription du PLU le : 26 mai 2009
Débat sur le PADD le : 14 janvier 2013
Arrêt du PLU le : le 17 juin 2013
Enquête publique du 25 novembre 2013 au 7 janvier 2014
Approbation du PLU le :

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Tony PERRONE
56, Avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.91

Liste des emplacements réservés :			
N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
ER 1	Aménagement paysager	Commune de Corbarieu	Longueur : 330 m Largeur : 4 m
ER 2	Extension du cimetière	Commune de Corbarieu	4 680 m²
ER 3	Ecole	Commune de Corbarieu	595 m²
ER 4	Élargissement de voirie	Commune de Corbarieu	Longueur : 75 m Largeur : 2,50 m

Légende

- Zone urbaine**
- Ua : Zone urbanisée (bourg - ass. collectif)
 - Uai : Zone urbanisée (bourg - ass. collectif) incluse dans le PPRI
 - Ub : Zone urbanisée (extensions pavillonnaires - ass. collectif)
 - Ubi : Zone urbanisée (extensions pavillonnaires - ass. collectif) incluse dans le PPRI
 - Uc : Zone urbanisée (extensions pavillonnaires - ass. non collectif)
 - Uci : Zone urbanisée (extensions pavillonnaires - ass. non collectif) incluse dans le PPRI
- Zone à urbaniser**
- AUa : Zone à urbaniser à vocation d'habitat et de commerces (ass. collectif)
 - AUb : Zone à urbaniser à vocation d'habitat (ass. non collectif)
 - AU0 : Zone à urbaniser fermée
 - AU0x : Zone à urbaniser à usage d'activités fermée
- Zone agricole**
- A : Zone agricole
 - Ai : Zone agricole incluse dans le PPRI
 - Ah : Habitat diffus en zone agricole
 - Ahi : Habitat diffus en zone inondable inclus dans le PPRI
- Zone naturelle**
- N : Zone naturelle
 - Ni : Zone naturelle incluse dans le PPRI
 - Nh : Habitat diffus en zone naturelle
 - Nhi : Habitat diffus en zone naturelle inclus dans le PPRI
 - NI1 : Zone naturelle de loisirs incluse dans le PPRI (stade)
 - NI2 : Zone naturelle de loisirs (moto-cross)

Autres légendes

- Espaces boisés classés
- Trames vertes et bleues
- Emplacements réservés
- Sites archéologiques connus
- Servitudes ACI
- Mise à jour du fond de plan

Les indices "I" sont basés sur les données du PPRI. En cas de litige, seul ce dernier document reste opposable
Le droit de préemption urbain s'applique sur l'ensemble des zones U et AU du présent PLU